

20 Sep 2024 -17:56

Appartient à Conseil des ministres du 20 septembre 2024

Activation de la réserve de crise pour le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides

Sur proposition de la ministre de la Fonction publique Petra De Sutter et de la secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Nicole de Moor, le Conseil des ministres a approuvé l'activation de la réserve de crise en faveur du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA).

Dans l'attente d'un renforcement structurel, le CGRA demande à pouvoir puiser dans la réserve de crise fédérale pour apporter un soutien d'urgence à ces services administratifs. Le CGRA souhaite faire appel au soutien administratif d'un total de quinze volontaires, dont cinq profils appropriés pour soutenir le service Accueil et dix profils administratifs pour appuyer différents services.

Le recours à la réserve démarre au plus tard deux semaines après cette décision du Conseil des ministres pour deux mois, prolongeable deux fois pour un mois et concerne quinze membres du personnel. L'arrêté royal "réserve de crise" peut être appliqué ici, étant donné la situation précaire dans laquelle se trouve le CGRA, et ainsi augmenter leur production. En prenant plus de décisions, davantage de personnes peuvent quitter l'accueil.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Nicole de Moor, secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration
Rue Lambermont, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 572 02 00
<https://demoor.belgium.be>

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@demoor.fed.be